



FEUQUIERES INFORMATIONS



Sommaire

Page 1 : Mairie, logement à louer et logements vacants Page 2 : Tarifs 2021 et MARPA

Semaine 01-21 :

Du 04/01/2021

Au 10/01/2021

DEVINETTE DE LA SEMAINE :

Je peux naître d'un lapin ou d'un agneau. Brute ou peignée, je vous tiens toujours chaud.



Qui suis-je ?

Réponse de la semaine précédente : Une clé

PERMANENCE DU MAIRE :

Vendredi 8 janvier 2021

sur RDV pris auprès du secrétariat au
03.22.30.43.39
Port du masque obligatoire

LOGEMENTS VACANTS

Les personnes sollicitant une attestation de logement vacant pour la taxe d'habitation 2021 sont priées de se manifester en mairie avant le 31 janvier 2021.



Au-delà de cette date les attestations ne seront plus délivrées.

LOGEMENT A LOUER

Appartement à louer

Libre le 1er février 2021



* T3 de 51 m² sous combles à 425 € charges comprises

Les charges comprennent l'entretien et les consommables des locaux communs ainsi que la taxe d'ordures ménagères.

Adressez votre candidature en mairie, joindre une lettre et les 3 derniers bulletins de salaire.

Pour tous renseignements complémentaires, appelez le 03.22.30.43.39.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque reste fermée.

Cependant, il est possible de prendre rdv avec Valérie au

06-73-19-57-68 afin de déposer et récupérer une

sélection de livres.

Bibliothèque municipale

SAPEURS - POMPIERS

La distribution des calendriers des pompiers se fera jusque fin janvier.

PAIEMENT DE PROXIMITE

Nouveau service

Pour payer en espèces (dans la limite de 300€ ou par carte bancaire), vos impôts, amendes, avis de cantine...

Rendez-vous chez votre buraliste agréé :

Liste des buralistes agréés proche de chez vous :

- Au Bon Accueil, 12 place Roger Salengro à Friville-Escarbotin

- Le Chiquito, 21 rue Charles de Gaulle à Gamaches



MAIRIE

La Mairie reste ouverte aux horaires habituels :

Lundi, Mardi, Jeudi
9h - 12h / 14h - 18h

Mercredi

9h - 12h

Vendredi

9h - 12h / 13h30 - 18h



Le secrétariat de mairie sera fermé le samedi matin.

COLLECTES



Verres : Jeudi 7 janvier

Bac gris : Lundi 11 janvier

Bac jaune : Jeudi 14 janvier

Encombrants : Mercredi 10 mars

Branchages : Mardi 12 janvier



PROCH'EMPLOI

Une liste d'offres d'emploi est consultable en Mairie.

Vous pouvez également contacter

le 09 70 20 17 43.



PERMANENCES	DATES	COORDONNEES
Assistante Sociale	Pas de permanence	Tél.: 03 60 03 41 80 sur RDV
Consultation nourrissons	Permanences mobiles	Tél. 03.60.03.41.40 sur RDV
PLIE	Pas de permanence	Tél : 06.02.51.18.80

DECLARATION DETENTION VOLAILLE

Dans le cadre des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre les maladies, tout détenteur d'oiseaux domestiques (volaille ou oiseau d'agrément) est tenu d'en faire la déclaration auprès du maire du lieu de détention des oiseaux.

Les détenteurs d'oiseaux détenus en permanence à l'intérieur de locaux à usage de domicile ou de bureau ne sont pas tenus de faire cette déclaration.

Vous pouvez vous faire recenser :

↳ auprès de votre mairie, formulaire à compléter, dater et signer (Cerfa n° 15472*02)

ou

↳ en ligne, en renseignant le formulaire dématérialisé (servicepublic.fr)



TARIFS 2021

Tarifs au 1er janvier 2021

Cantine

Elèves habitant la commune: **3.26 €**

Elèves domiciliés hors commune : **3.58 €**



Accueil du matin (avec petit déjeuner)

Elèves habitant la commune : **1.65 €**

Elèves domiciliés hors commune : **2.30 €**

Accueil du soir

Elèves habitant la commune : **1.15 €**

Elèves domiciliés hors commune : **1.80 €**

Accueil du mercredi

Elèves habitant la commune:

- la journée : **5.10 €**

- la demi-journée (pas de restauration possible): **3.05 €**

Elèves domiciliés hors commune (scolarisés à Feuquières)

- La journée **7 €**

- La demi-journée (pas de restauration possible): **4 €**

ALSH petites et grandes vacances (la journée)

Elèves habitant la commune : **5 €**

Elèves domiciliés hors commune : **7 €**

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

« J'ENTRETIENS MON TROTTOIR ! »

La commune vous remercie pour votre participation à l'effort collectif et citoyen.

- ▶ balayage
- ▶ désherbage (arrachage ou binage)
- ▶ démoussage

L'entretien des trottoirs est à la charge des habitants, de façon dérogatoire.

Merci de votre compréhension.



MARPA

LUNDI 04	MARDI 05	MERCREDI 06	JEUDI 07	VENDREDI 08	SAMEDI 09	DIMANCHE 10
		 10h30 à 11h15 Activités physiques en visio		11h à 11h30 Arrosage des plantes de la MARPA 		
REPOS	14h30 à 16h30 Démontage des décorations de Noël	15H à 17H Jeux de société 	 14h30 à 16h Atelier mémoire PEP 80	REPOS	 14h30 à 17h Cinéma	REPOS
LUNDI 11	MARDI 12	MERCREDI 13	JEUDI 14	VENDREDI 15	SAMEDI 16	DIMANCHE 17
		 10h30 à 11h15 Activités physiques en visio		11h à 11h30 Arrosage des plantes de la MARPA 		
15H à 16H Atelier Presse 	 15H à 17H Jeux de société	14h30 à 16h Soins capillaires 	 14h30 à 16h Atelier mémoire PEP 80	16H30 à 17H30 Danse 	REPOS	REPOS